

Recommandations générales

● GROSSESSE – ALLAITEMENT

Avant tout traitement, prévenir votre médecin si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. Une méthode contraceptive efficace doit être instaurée.

● VACCINATIONS

Les vaccinations peuvent être possibles dans certains cas. En parler à votre médecin.

● BILANS SANGUINS

Des bilans sanguins destinés à suivre la tolérance et l'efficacité de votre traitement seront réalisés avant et au cours de celui-ci.

● HYGIENE DE VIE

Il est important de respecter une bonne hygiène de vie au cours d'un traitement anti-cancéreux :

- Si vous fumez, en parler à votre médecin, il peut vous aider à arrêter: le tabac peut aggraver des petites ulcérations buccales, ce qui sera douloureux et source éventuelle d'infections.
- Evitez de boire de l'alcool, le jour du traitement et quelques jours après; l'alcool peut également aggraver des ulcérations buccales.
- Une diminution de l'appétit peut survenir. Mangez plus souvent mais en petites quantités à la fois.

● MEDICAMENTS ASSOCIES

Ne prenez pas de médicaments, même délivrés sans ordonnance (comme l'aspirine ou des produits à base de millepertuis) sans en parler avec votre médecin. **Ne buvez pas de jus de pamplemousse, qui peut interagir avec NEXAVAR.**

Informez votre médecin des traitements que vous prenez habituellement car certains peuvent interagir avec votre traitement.

Si vous oubliez une prise, ne doublez pas la dose suivante. Poursuivez le traitement normalement et informez-en votre médecin.

Protocole NEXAVAR

Vous allez suivre un traitement par thérapie ciblée orale.

Ce médicament se prend 2 fois par jour
en dehors des repas
(au moins une heure avant ou 2 heures après le repas)



Ce document a été élaboré par
le **groupe pharmacien du réseau Oncauvergne** et validé par le conseil scientifique.
Ce document d'information n'a aucune valeur contractuelle.
Malgré le soin apporté à la rédaction de ces fiches, une erreur ou une coquille a pu s'y glisser
et ne pourra pas être imputée aux auteurs.

Le réseau Oncauvergne, réseau régional de cancérologie en Auvergne a pour mission de favoriser l'homogénéité de la prise en charge des cancers dans la région en mettant à disposition des professionnels de santé des outils concernant les bonnes pratiques, la communication et la formation. Il doit également mettre en œuvre des actions d'information à destination du public.

Protocole **NEXAVAR**

FRÉQUENCE	PRÉVENTION	QUE FAIRE ?
<p>Fréquents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypertension artérielle. • Diarrhée. • Nausées et vomissements. • Sécheresse de la peau et rougeur des mains et des pieds. Douleurs dans les mains et les pieds. Eruptions cutanées et démangeaisons. • Chute modérée des cheveux survenant en général 2 à 3 semaines après le début du traitement. • Fatigue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Votre tension artérielle devra être surveillée. • Eviter les aliments épicés et frits. Limiter la consommation de boisson contenant de la caféine. • Des médicaments contre les nausées et vomissements pourront vous être prescrits. • Eviter de rester trop longtemps debout, de porter des chaussures serrées. Utiliser un savon doux et une crème hydratante neutre sans parfum. • Utiliser un shampoing doux et éviter de brosser les cheveux vigoureusement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si besoin, votre médecin pourra prescrire un médicament antihypertenseur. • Boire beaucoup d'eau. Si les diarrhées persistent plus de 48 heures, prévenir le médecin. • En parler au médecin ou à l'infirmière.
<p>Moins fréquents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signes d'infection : fièvre, frissons, toux, maux de gorge, liés à la diminution du nombre de globules blancs dans le sang. • Saignements de nez. • Céphalées. • Douleurs articulaires et musculaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les contacts avec les personnes malades ou enrhumées. Se laver souvent les mains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler votre température et prévenir immédiatement votre médecin si elle est supérieure à 38 °C. Un bilan sanguin sera effectué et éventuellement une prescription d'antibiotiques. Une hospitalisation peut être nécessaire. • En parler au médecin. • Des médicaments antalgiques peuvent vous être prescrits : en parler à votre médecin. • Ces phénomènes disparaissent souvent à l'arrêt du traitement mais peuvent également persister en s'atténuant dans le temps.

Ne soyez pas inquiet à la lecture de ces effets, il est possible que vous n'en éprouviez aucun.